

Le travail à domicile

11	Page
SOMMAIRE	
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 30 février 1999..... 1-1	
CHAPITRE I - CONSTAT ET ANALYSE..... 2	
I - L'ENREGISTREMENT DES TRAVAILLEURS A DOMICILE..... 2	
a - CONSTAT ET DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL A DOMICILE..... 2	
1. Le nombre de la tâche domestique..... 2	
2. L'impact de la tâche domestique sur le marché du travail..... 2	
b - L'ÉTAT DES LIEUX..... 2	
1. Caractéristiques des tâches domestiques..... 2	
2. Répartition géographique..... 2	
3. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
c - LA PRÉSENTATION DES TÂCHES DOMESTIQUES..... 2	
1. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
2. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
3. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
II - LES TÂCHES DOMESTIQUES ET LES TÂCHES DE LA TÂCHE DOMESTIQUE..... 2	
a - LES TÂCHES DOMESTIQUES ET LES TÂCHES DE LA TÂCHE DOMESTIQUE..... 2	
1. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
2. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
3. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
b - LES TÂCHES DOMESTIQUES ET LES TÂCHES DE LA TÂCHE DOMESTIQUE..... 2	
1. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
2. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	
3. Les tâches domestiques et les tâches de la tâche domestique..... 2	

Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : [Avis et Rapport](#)
Traité par : Section du Travail
Adopté le : 10/02/1999
Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

Rey Chantal

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Le travail à domicile se présente aujourd'hui de manière diversifiée. Ses formes industrielles tendent à passer au second plan au profit de nouvelles pratiques concernant le secteur tertiaire, en relation avec le développement du télétravail et des services aux personnes. Pourtant, l'appareil statistique appréhende difficilement ces évolutions et les dispositions du code du travail sont en tout état de cause insuffisantes pour assurer l'égalité de traitement de ces travailleurs avec les salariés d'entreprise.

Descripteur Eurovoc :

travail à domicile, statistique, code du travail, égalité de traitement, France